



Lycée MICHELET  
2, bd Abel Cornaton  
91 294 ARPAJON CEDEX  
Tel : 01 60 83 97 63

**SEJOUR EN ESPAGNE – VALENCE / BARCELONE**

**DU 5 AVRIL AU 11 AVRIL 2025**

**CONDITIONS GENERALES DU MARCHE**

**établies en application de Code des Marchés Publics**

**I- CARACTERISTIQUES DU MARCHE**

Article 1 – Procédure

Procédure adaptée selon des dispositions du Code Marchés Publics. La personne responsable du Marché : Monsieur le Proviseur du Lycée Edmond Michelet d'Arpajon.

Article 2 – Objet :

Organisation d'un voyage en Espagne – Valence et Barcelone et sa région pour 51 personnes

Article 3 – Forme et conditions du marché :

Les différents prestataires répondant à l'offre seront mis en concurrence sur la base de leurs réponses au projet annexé à la fin du présent document. Chaque prestataire de service devra s'engager à accepter les présentes conditions générales.

**II- REFERENCEMENT**

Article 4 – Date limite de dépôt des candidatures :

Les offres devront parvenir au plus tard 26 août 2024 à 18h sur le site de l'AJI en réponse à l'annonce correspondante au présent projet de voyage.

**III- CLAUSES PARTICULIERES DU MARCHE**

Article 5 :

Chaque prestataire s'engage à disposer de toutes les habilitations légales et réglementaires pour l'exercice des prestations et à respecter toutes les normes en vigueur de la profession.

#### Article 6 – Passation des commandes au prestataire choisi :

La commande sera passée au moyen d'un engagement juridique qui comporte la signature électronique du chef d'établissement.

Pour nous permettre d'établir l'engagement juridique, veuillez préciser dans votre réponse à l'offre le numéro de SIRET de l'entité qui déposera la facture sur le portail Chorus Pro ainsi qu'un relevé d'identité bancaire au format pdf.

#### Article 7 – Détermination du prix :

Le prestataire doit produire une proposition détaillée incluant :

- Le prix individuel par participant y compris les accompagnateurs
- Le coût total
- Le détail entre le coût du transport, de l'hébergement, des visites et des guides

Le prix doit comprendre :

- La réservation préalable et les visites inscrites au programme.
- Les transports de tous types lors des visites sur place avec un chauffeur connaissant les lieux
- Tous les repas comme indiqué ci-dessus.
- Les modalités de calcul en cas de changement d'effectifs à la baisse.

Le prix sera réputé comprendre toutes les charges, taxes, frais de péages ou stationnement.

Aucune indemnité ou somme de toute nature ne pourra être réclamée en supplément au lycée.

L'offre comprendra l'assurance annulation pour tout motif que ce soit, inclus les motifs sanitaires type épidémies, pandémies dont covid ou interdiction officielle de voyage.

Le prestataire précisera dans son offre les mesures de suivi du groupe pendant le séjour (contact physique sur place, hotline en cas de problème...).

Cette offre sera valable jusqu'au 31 octobre 2024 inclus.

#### Article 8 – Paiement :

Le paiement s'effectuera par virement administratif et suivant les règles de la comptabilité publique.

La facture, à déposer sur le portail Chorus Pro, portera outre les mentions légales, le numéro du bon de commande adressé par le lycée. La mise à disposition de la facture sur Chorus Pro par le prestataire vaut date de départ du délai réglementaire

de paiement de 30 jours. Le comptable chargé du paiement est l'agent comptable du Lycée René Cassin d'Arpajon (siège de l'agence comptable)

Article 9 – Assurance :

La proposition devra contenir une assurance individuelle et collective. Elle devra également mentionner les modalités en cas d'annulation, le détail, des garanties et les précisions d'annulation. L'assurance collective devra couvrir le risque « interdiction de voyage scolaire par les autorités ministérielles et préfectorales. Il devra être précisé que les risques « Attentat » et « Pandémie » sont couverts.

**IV – CRITERES DE CHOIX ENTRE LES PRESTATAIRES**

Article 10 :

Les critères de choix qui serviront à définir « l'offre la plus avantageuse » sont ceux énoncés ci-dessous :

Qualité des services associés: 45%

Prix : 55%

**IV – ATTRIBUTION DU MARCHE**

Article 11 :

A l'issue de cette consultation, le prestataire retenu (sous réserve de validation du projet de voyage par le Conseil d'Administration de l'établissement) ainsi que les entreprises non retenues recevront une réponse via la plateforme de l'AJI.

La personne responsable du marché,

Monsieur Eric Boishult.



Signature du représentant habilité de l'entreprise et cachet de l'entreprise :

Précédée de la mention manuscrite « conditions lues et approuvées »

SEJOUR EN ESPAGNE – VALENCE / BARCELONE

DU 6 AVRIL AU 11 AVRIL 2025

DETAILS DU PROJET

<b>Pays / Ville(s)</b>	Voyage à Valencia et Barcelona
<b>Dates prévues</b>	Du dimanche 06 avril 2025 au vendredi 11 avril 2025
<b>Nombre de jours sur place</b>	4 jours
<b>Nombre de nuits sur place</b>	3 nuits
<b>Nombre d'élèves et niveaux</b>	46 élèves de Term générale /classe de 1ère et term spé espagnol
<b>Nombre d'accompagnateurs</b>	5
<b>Nombre total de participants</b>	51
<b>Mode de transport souhaité pour arriver à destination</b>	<p>Transport aller/retour au départ du lycée Michelet, 2 boulevard Abel Cornaton - 91290 Arpajon.</p> <p>Par route: <b>autocar de grand tourisme</b> de capacité suffisante, accompagné d'un chauffeur connaissant les destinations (comprenant tous les frais de chauffeur(s), de péage et de parking)</p> <p><b>Prévoir un autocar pour que chaque accompagnateur ait 2 sièges à sa disposition.</b></p> <p>Le prestataire devra préciser les nombres de chauffeurs pour le trajet aller/retour et/ou le nombre de relais.</p> <p>Les transports sur place se feront en autocar</p>
<b>Mode de transport souhaité sur place</b>	Autocar
<b>Mode d'hébergement souhaité</b>	Familles d'accueil
<b>Mode de restauration souhaité</b>	

	Pique-nique familles + restaurant: lundi matin et midi/ jeudi soir/ vendredi matin
<b>Objectifs(s) pédagogique(s)</b>	Ouverture culturelle à l'international + préparation à la mobilité.
<b>Détails du séjour</b>	
<b>Jour 1: dimanche 6 avril 2025</b>	DIMANCHE 06 AVRIL 2025 départ du lycée à 14H
<b>Jour 2: lundi 7 avril 2025</b>	<p><u>Matin:</u> Arrivée à Valence vers 9h00. Petit déjeuner Chocolate con churros. Visite guidée de Valence préparée par les élèves en amont (extérieurs des bâtiments): plaza de toros, la gare, mairie, centre ancien de la ville, la Lonja, le marché, les portes anciennes de Valence, la Torre de Serrano, la Cathédrale, la Généralité. Déjeuner type buffet au restaurant</p> <p><u>Après-midi:</u> Découverte libre des jardins du Turia, découverte du parc Gulliver. Accueil à Valence ou Cullera vers 20h / diner en familles</p>
<b>Jour 3: mardi 8 avril 2025</b>	<p><u>Matin:</u> Départ à 8h30. Découverte du verger valencien, participation à la récolte des produits. Préparation et dégustation d'une paella au feu de bois. Pique-nique fourni par les familles hôtessees.</p> <p><u>Après-midi:</u> Découverte guidée en espagnol de la route de l'orange: accueil au verger, visite guidée des champs d'agrumes et du complexe architectural. Dégustation de jus d'orange ou de miel. Retour à Valence et temps libre plage</p>
<b>Jour 4: mercredi 9 avril 2025</b>	<p><u>Matin:</u> Visite libre du musée Fallero. Visite libre de la Cité des arts et des sciences. Visite libre du musée. Pique-nique fourni par les familles hôtessees.</p> <p><u>Après-midi</u> Visite libre de l'océanographique.</p>

<p><b>Jour 5: 10 avril 2025</b></p>	<p><u>Matin</u> : Départ pour Barcelone. Arrivée prévue vers 13h. Pique-nique fourni par les familles hôtesse. <u>Après-midi</u> Découverte libre de la Sagrada Familia. Atelier mosaïque. Temps libre sur las Ramblas. Dîner tapas ou repas au restaurant. Départ pour la France</p>
<p><b>Jour 6: 11 avril 2025</b></p>	<p>Matin: Petit-déjeuner en cafétéria Arrivée au lycée vers 12H30/ 13h</p>